

LE mot DU MAÎTRE D'ŒUVRE



Flavien Coddet
Directeur de Projet CER

Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les missions d'un maître d'œuvre sur un tel projet ?

Le maître d'œuvre travaille pour le compte du Maître d'Ouvrage. Il est chargé de différentes missions qui visent à permettre la réalisation du projet, telles que la réalisation des études de conception. Ces missions incluent, entre autres, la définition des exigences techniques des contrats de travaux, le pilotage et le suivi des entreprises prestataires, avec pour finalité la réception de l'infrastructure.

Comment vos équipes ont-elles été mobilisées sur ce projet ?

Mes équipes regroupent différentes compétences techniques, qui sont affectées en fonction des besoins. Six à dix personnes ont été mobilisées quotidiennement, sur une ou plusieurs missions, telles que l'exécution d'un marché de travaux ou l'étude des incidences du projet sur la signalisation directionnelle des réseaux routiers existants. Mes collaborateurs ont également été amenés à intervenir à plusieurs reprises sur des travaux de nuit, nécessaires pour réaliser les raccordements aux voies circulées tout en limitant la gêne induite par cette opération.

Quels sont les sujets sur lesquels vous êtes le plus vigilant ?

Pour les chantiers en général, et qui plus est pour un chantier en interface avec des voies circulées, la sécurité des intervenants et des usagers demeure une priorité collective absolue. La qualité technique des travaux, que nous suivons au quotidien et au moyen des résultats de différents essais, est également un enjeu majeur pour la durabilité de l'ouvrage. Enfin, nous accordons la plus grande attention au respect des obligations environnementales par les entreprises.

Quelle a été la plus grande difficulté à gérer sur le chantier ?

La réussite d'une telle opération réside dans la mise en place d'une démarche d'anticipation permanente. Bien que les imprévus et aléas fassent partie de la vie d'un chantier, cette dynamique de travail a permis de les limiter. Le pilotage du planning des travaux, tenant compte des interfaces entre les différents entreprises intervenant sur le chantier, et tenant compte des contraintes et des besoins des acteurs du territoire, s'est ainsi avéré être un travail particulièrement complexe. Ces enjeux étaient particulièrement forts lors de la construction simultanée du pont de l'accès Est et des voies de l'A104, tout en maintenant la circulation sur la zone de travaux. Les travaux ont nécessité une coordination fine et des adaptations quotidiennes pour garantir la bonne exécution des ouvrages, et la sécurité de tous les intervenants et des usagers.

Si vous ne deviez retenir qu'un seul moment marquant du projet, quel serait-il ?

Les phases de terrassements sont les plus visibles et les plus impactantes sur le paysage. Elles modifient, au jour le jour, la topographie du site pour lui donner sa forme finale dessinant ainsi les contours de la nouvelle infrastructure. Pour le CER cette phase s'est déroulée sur 2 mois à l'été 2022, elle a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, permettant de terrasser chaque jour environ 7000m³ de terres, soit le volume de 2 piscines olympiques.

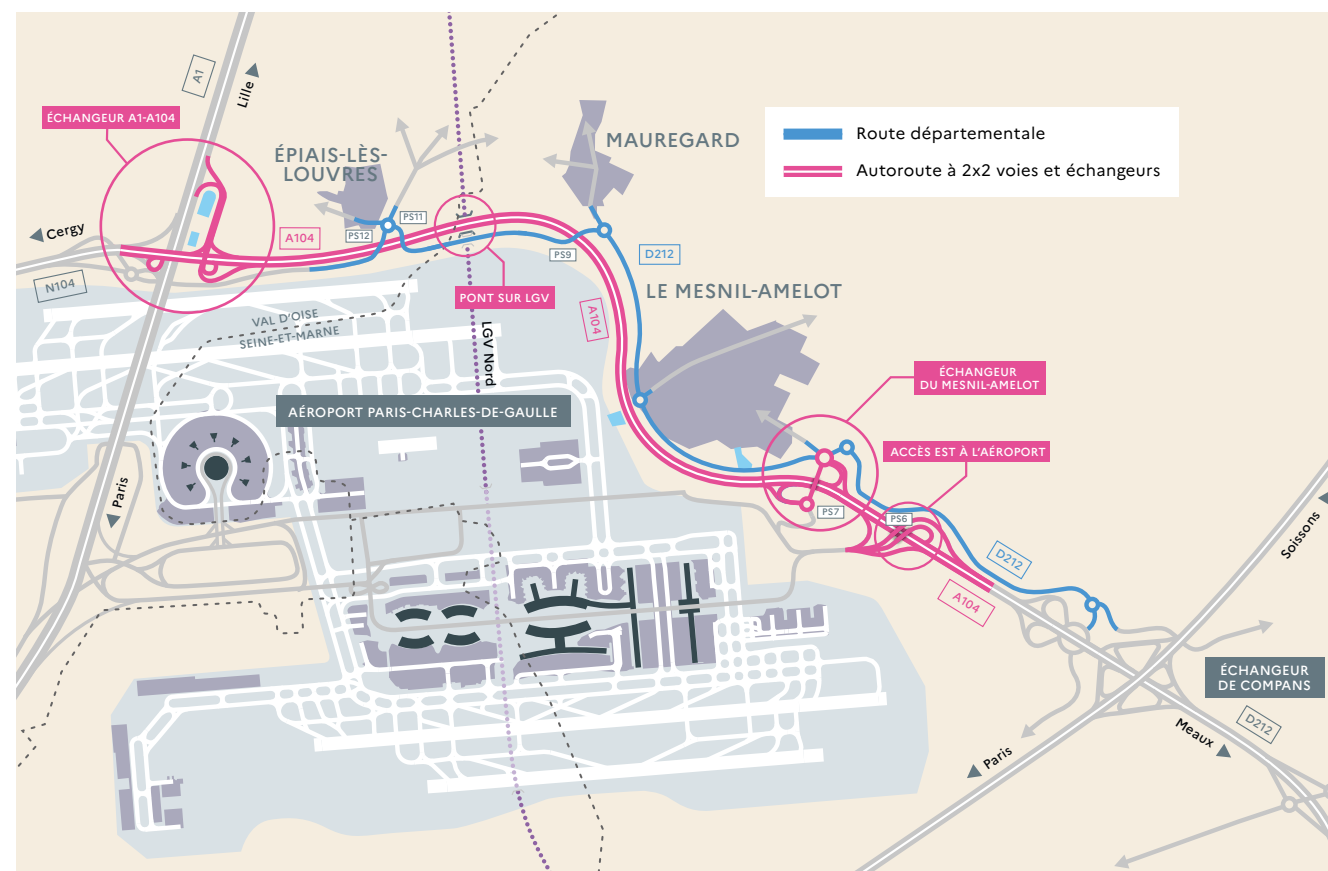
L'ESSENTIEL DU PROJET

Le projet du Contournement Est de Roissy (CER) consiste à créer une autoroute à 2x2 voies entre l'autoroute A1 et la route nationale N2, ainsi qu'une route départementale à 2 voies pour garantir les dessertes locales.

LES OBJECTIFS DU PROJET

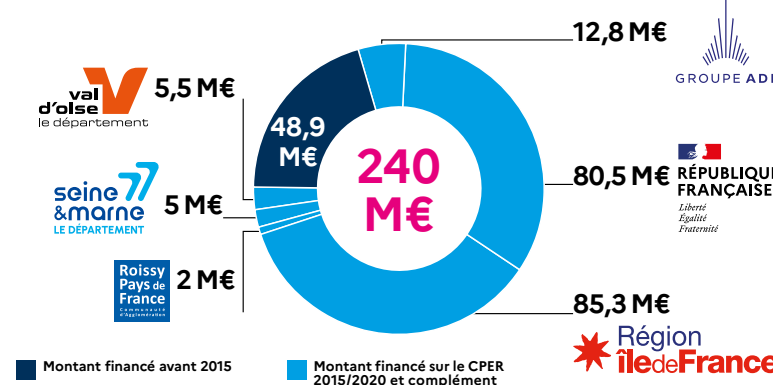
- ▶ Assurer la continuité de la Francilienne
- ▶ Favoriser le développement économique du territoire
- ▶ Améliorer l'accès à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

LA CARTE DU PROJET



CREDITS PHOTOS : A. HEISSE / F. BOHRINGER / HECTONICHUS / MNOLF / ADOBE STOCK

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION :



CHIFFRES CLÉS

- 60 000** VÉHICULES / JOUR
- 3** ÉCHANGEURS
- 8** OUVRAGES D'ART
- 9** KM D'AUTOROUTE
- 7** KM DE ROUTE DÉPARTEMENTALE

INFOCHANTIER

N°3 OCTOBRE 2023



OUVERTURE A LA CIRCULATION DU CONTOURNEMENT EST DE ROISSY

Les travaux du Contournement Est de Roissy (CER) arrivent aujourd'hui à leur terme après 4 années de chantier. L'ensemble des voies seront donc progressivement ouvertes à la circulation à partir du 31 octobre, pour être totalement ouvertes à partir du 15 novembre, avec une vitesse limitée dans un premier temps à 90 km/h. Les usagers du réseau routier pourront alors circuler sur cette nouvelle infrastructure assurant le bouclage de la Francilienne entre l'A1 et la RN2.

Les travaux du CER ont consisté en la réalisation de 9 km d'autoroute à 2x2 voies (A104), 7 km de route départementale (RD212) et 8 ponts entre l'échangeur de Compans et l'échangeur avec l'A1.

Les aménagements réalisés permettent aujourd'hui d'assurer la continuité de la Francilienne, de favoriser le développement économique du territoire et d'améliorer l'accès à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Grâce à une remarquable mobilisation des acteurs du projet et des équipes sur le terrain, le calendrier des travaux a été respecté, avec la livraison de cette infrastructure en fin d'année 2023.

Retrouvez dans cet Info Chantier un résumé du déroulé des travaux, ainsi que l'essentiel des informations de ce projet phare.

Plus d'informations :

@ contournement-est-roissy.dirif@developpement-durable.gouv.fr www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr